Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS

Arras, le 21 avril 2020

Covid-19 : le Pas-de-Calais solidaire n°5

L'ampleur de la crise sanitaire a induit de nombreuses initiatives de solidarité. Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, souhaite mettre en avant ces différentes actions et les soutenir. C'est en ce sens qu'il s'est déplacé vendredi dernier au siège de l'entreprise *TT Plast*, situé à Lens. Cette dernière a mis à disposition ses capacités de production pour la confection de sur-blouses à destination des établissements hospitaliers.

Ces efforts et initiatives doivent être largement partagés mais aussi poursuivis dans les semaines qui vont suivre. Si la date du 11 mai marquera en effet la sortie progressive du confinement, les actions de solidarité devront trouver leur plongement bien au-delà de cette date afin de faire face ensemble à cette crise sanitaire.

- Solidaires par la confection de matériels :

La production de masques dits « alternatifs » augmente significativement dans le département, le réseau associatif et les entreprises étant fortement impliqués dans cette action.

L'association *Menadel*, en partenariat avec la ville de Loos-en-Gohelle, confectionne, grâce à un réseau de couturier(e)s, des masques « grand public» et en a assuré la commercialisation auprès des commerçants de la ville.

La commune finance le matériel de base, l'objectif étant de fournir aux commerçants un lot de 3 masques chacun.

La ville cherche toutefois des volontaires afin d'augmenter le volume de couturier(e)s. Les bénévoles sont invités à se faire connaître auprès de l'association.

Pour plus d'informations :

Site internet : http://www.menadel.fr
Facebook : https://www.facebook.com/Ménadel-et-Saint-Hubert-399726380595498/
Contact téléphonique : 09 51 03 17 14
Adresse : Place de la République- 62 750 Loos-en-Gohelle

Contact Presse : Préfecture-du-Pas-de-Calais - Cabinet du préfet
Service Départemental de la Communication Interministérielle (SDCI)
pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr - 03 21 21 20 05

- Solidaires avec les personnes confinées :

L'association *Les Anges gardins*, avec le soutien de la *Fondation de France*, livre gratuitement 70 paniers de légumes bio chaque semaine, au domicile de personnes isolées habitant sur le bassin minier. Cette mesure exceptionnelle a été mise en œuvre par le réseau « Cocagne » dont fait partie l'association. Plusieurs partenaires territoriaux ont prêté leur concours à cette action, notamment les CCAS de Lens, Loison-sous-Lens et Loos-en-Gohelle.

A noter qu'en dehors de cette période, les membres de l'association confectionnent aussi des paniers solidaires à destination des personnes à faibles revenus et leur proposent également des techniques simples de cuisine afin que ces dernières s'approprient les bonnes pratiques culinaires.

Pour plus d'informations :

Site internet : www.angesgardins.fr
Contact mail : angesgardins@gmail.fr , dhays@angesgardins.fr
Facebook : https://www.facebook.com/Les.Anges.Gardins/

L'association *Solillers*, située à Lillers, multiplie également les initiatives. A ce titre, peuvent être soulignées :

- la mise en œuvre d'une distribution alimentaire à destination de plus de 70 familles et de 180 personnes en situation de difficulté ;
- le maintien du lien téléphonique auprès de 700 familles rencontrées lors d'actions précédemment réalisées. Une permanence et un accueil téléphonique sur le portable Sollillers, permettant aux personnes d'exposer un problème ou une difficulté (alimentaire, administrative ou numérique), ont également été mis en place.

Pour plus d'informations :
Contact mail : accueil@csmptllillers.fr
Contact téléphonique : 07 86 35 71 22

Les initiatives émanant de collectivités et d'élus, visant à s'assurer que les plus fragiles ne manquent de rien, sont nombreuses.

A ce titre, à Calonne-sur-la-Lys, les habitants ont reçu un courrier pour les assurer de la présence d'élus sur la commune, grâce un système d'élus référents.

Par ailleurs, chaque jeudi depuis le début de la crise, les habitants d'Offin, commune de l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, reçoivent gratuitement un panier garni de victuailles et de produits de première nécessité. Une initiative que le maire, Roger HOUZEL, finance sur ses propres deniers et qui crée un cercle vertueux dans ce village de 200 habitants.

-les associations sont aussi en première ligne pour aider les personnes confinées. L'association *La Note bleue*, située à Ruminghem, propose sur sa page Facebook le maintien de ses activités sous format virtuel : ateliers par vidéos, mails mais aussi proposition de relai avec la mairie et lien avec les personnes âgées sont ainsi mis en place.

Contact: https://fr-fr.facebook.com/lanotebleueruminghem/

- Solidaires dans l'organisation de la continuité pédagogique :

Un partenariat entre le ministère de l'Education Nationale et la Poste, nommé DOCAPOSTE, a été instauré. Il permet l'impression et l'envoi à domicile des devoirs aux enfants qui ne posséderaient pas de matériel informatique ou de connexion Internet.

Ce dispositif d'aide aux devoirs à la maison poursuit 3 objectifs concrets :

- la transmission hebdomadaire des devoirs préparés par les professeurs aux parents d'élèves qui n'auraient pas accès aux outils numériques ;
- la gratuité du retour postal réalisé par les élèves ;
- la numérisation des devoirs réalisés afin de permettre leur diffusion dématérialisée aux professeurs.

Chaque établissement scolaire, primaire ou secondaire, accrédité pourra se connecter à la plate-forme développée par DOCAPOSTE et déposer les devoirs qui seront imprimés, mis sous plis et adressés par courrier postal aux élèves en situation de déconnexion numérique.

Pour plus d'informations: https://www.education.gouv.fr/continuite-pedagogique-l-education-nationale-et-la-poste-mobilisees-pour-maintenir-le-lien-avec-les-303321

Les personnes qui souhaiteraient apporter leur concours à la gestion de la crise peuvent participer à la grande mobilisation citoyenne en se rendant sur la plate-forme *Je veux aider-Réserve Civique Covid-19* :

https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/

Aux quatre missions préalablement identifiées préalablement (aide alimentaire, garde d'enfants des personnels soignants, liens avec les personnes fragiles et solidarité de proximité), une nouvelle mission a été proposée : le soutien scolaire à distance.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, encourage toutes celles et ceux, souhaitant donner un peu de leur temps en cette période de crise, à s'inscrire sur cette plate-forme.

Contact Presse : Préfecture-du-Pas-de-Calais - Cabinet du préfet
Service Départemental de la Communication Interministérielle (SDCI)
pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr - 03 21 21 20 05